

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'aviation civile

Direction des services de la Navigation aérienne

Direction des opérations

Services de la Navigation aérienne région parisienne

Organisme Orly – Aviation générale

Service Aviation générale

Toussus, le 12 janvier 2012

Note à l'attention de

Mesdames et Messieurs
les Usagers de l'aérodrome
de Toussus-le-Noble

Référence : SNA-RP/ORY/AG/2012/Toussus-le-Noble/N° 12

Affaire suivie par : Xavier François MARIE
xavier-francois.marie@aviation-civile.gouv.fr
Tél. : 01.39.56.34.75 – Fax: 01.39.56.43.26

Objet : Horaires ATC du mois de février 2012.

Madame, Monsieur,

Du mercredi 1er au mercredi 29 février 2012, le fonctionnement des services ATC sera assuré comme suit : (heure locale).

06h00/07h00 – Auto-information aéronefs VFR basés uniquement.

07h00/21h00 – Contrôle.

21h00/22h30 – Auto-information aéronefs VFR/IFR basés selon consignes locales.

SAUF : les mercredis 08, 15, 22 et 29 février 2012 l'aérodrome de Toussus le Noble sera en auto-info.

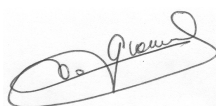
Pendant les périodes en auto-information l'aérodrome est réservé aux aéronefs basés, des consignes locales sont en vigueur pour les vols VFR et IFR. Une nouvelle édition applicable à compter du 11 décembre 2006 a fait l'objet d'une large diffusion sur la plate-forme. Ces consignes locales sont affichées en "salle pilotes" à la tour et restent disponibles à la demande au secrétariat.

Une modification importante concerne la clôture des plans de vols : Désormais, celle-ci sera faite au : 01.69 57 66 61 ou 0810 437 837.

De plus, l'aérodrome est réservé aux aéronefs basés (et non aux usagers) en auto-information.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes sincères salutations.

Patrick GUERIN



Chef de la circulation aérienne

Destinataires : Usagers basés
BGTA Toussus
Copie à : SNA-RP/ORY/AG



Présent
pour
l'avenir

www.developpement-durable.gouv.fr